



- L'exploitant doit conserver tous les documents qui ont servi à produire cette déclaration. Celle-ci doit être complétée à tous les trois mois et reçue à la MRC au plus tard le 15 juillet, le 15 octobre, le 15 janvier et le 15 avril de chaque année. La déclaration doit être accompagnée d'un chèque fait à l'ordre de la MRC, correspondant au montant dû.
- **Toute déclaration non reçue à la MRC dans les délais prescrits est assujettie à un montant supplémentaire de 52,25 \$ si les déclarations sont reçues dans les 15 jours suivant l'échéance et de 104 \$ à partir du 16^e jour suivant l'échéance. Des intérêts s'ajoutent au montant dû, non versé dans les délais prescrits.**
- Les déclarations des quantités concernant ce bail peuvent être vérifiées par la MRC ou le Contrôleur des finances qui, selon la *Loi des commissions d'enquête*, possède le pouvoir de prendre connaissance et d'examiner tous les registres et documents qu'il juge utiles aux fins de la vérification. Dans le cas où le montant des redevances est révisé à la hausse à la suite d'une vérification, des intérêts s'ajouteront au montant à verser, à compter de la date à laquelle la déclaration et les redevances devaient être reçues à la MRC.
- Les substances extraites correspondent à toute substance déplacée d'un dépôt naturel par une opération physique.
- La **valeur** correspond à la **valeur marchande locale de la totalité des quantités extraites**. À défaut d'une vente, inscrire l'estimation de sa valeur marchande locale.

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE (Personne physique)

Nom		Prénom		N° d'intervenant	
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)			App.	Ville, village ou municipalité	
Province	Pays	CP			

1.2 IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU TITRE D'EXPLOITATION

<input type="checkbox"/> ENTREPRISE	Nom de l'entreprise	N° matricule	N° d'intervenant
<input type="checkbox"/> PARTICULIER	Nom	Prénom	N° d'intervenant
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)			App. Ville, village ou municipalité
Province	Pays	CP	

1.3 TITRE MINIER

Type du titre (ex. BNE / BEX/ ASB)	Numéro du titre	Votre référence

SECTION 2 LIVRAISON ET CHARGEMENT QUOTIDIENS

2.1 EQUIPEMENT UTILISE POUR L'EXTRACTION ET LE TRANSPORT

CHARGEUR <input type="checkbox"/>	10 ROUES <input type="checkbox"/>	6 ROUES <input type="checkbox"/>	SEMI-REMORQUE <input type="checkbox"/>	12 ROUES <input type="checkbox"/>
-----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	--	-----------------------------------

SECTION 3 SUBSTANCES EXTRAITES

3.1 IDENTIFICATION DES SUBSTANCES EXTRAITES

SABLE <input type="checkbox"/>	GRAVIER <input type="checkbox"/>	MORAINE <input type="checkbox"/>
--------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

Le paiement peut être fait par chèque à l'ordre de : MRC de Témiscamingue. Le paiement peut aussi être fait au comptoir de votre institution financière, en faisant un transfert dans le compte de la MRC de Témiscamingue et en nous avisant par écrit qu'un dépôt a été fait. Le numéro de compte de la MRC est 080907-9. L'institution financière de la MRC est :

Caisse Desjardins du Témiscamingue (transit : 815-30050)
51, rue Sainte-Anne, Ville-Marie (Québec) J9V 2B6

Selon votre institution financière (comptoir ou Internet) :

- **Desjardins** : En vous rendant au comptoir de votre caisse (SIPC # 09948) ou en effectuant votre paiement via le service AccèsD, sous le nom de fournisseur « MRC Témiscamingue - Permis sablières et gravières (QC) » comme numéro de référence, entrer votre numéro d'intervenant.
- **Banque Nationale, Royale, de Montréal et Scotia**) : Veuillez vérifier directement avec votre banque, la possibilité d'effectuer votre paiement au comptoir ou par Internet.

Je désire effectuer le paiement à partir du solde de compte de l'intervenant

Important :

- Si transmission par télécopieur ou par courriel, les originaux ne doivent pas être transmis par la poste. **Ce mode de transmission n'est autorisé que si le paiement est effectué par paiement en ligne ou à partir du solde de compte de l'intervenant.**
- Aucune demande ne sera analysée avant que le paiement soit effectué.
- Il est interdit de fournir des données bancaires (carte de crédit) sur ce formulaire.

Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

Ce formulaire et votre paiement* doivent être reçus à la MRC au plus tard le 15 octobre 2019 à l'adresse suivante :

Adresse de retour : MRC de Témiscamingue
21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829
Ligne sans frais : 1 855 622-MRCT (6728)
Télécopieur : 819 629-3472
Courriel :patrick.ducas@mrctemiscamingue.qc.ca

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case C).

3.2 VOLUMÉTRIE

MÈTRE CUBE

TONNE MÉTRIQUE

3.3 EXTRACTION ET LIVRAISON QUOTIDIENNES DE BRUT – PÉRIODE « B »

JUILLET 2019			AOÛT 2019			SEPTEMBRE 2019		
DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ M ³ /T	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ M ³ /T	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ M ³ /T
01			01			01		
02			02			02		
03			03			03		
04			04			04		
05			05			05		
06			06			06		
07			07			07		
08			08			08		
09			09			09		
10			10			10		
11			11			11		
12			12			12		
13			13			13		
14			14			14		
15			15			15		
16			16			16		
17			17			17		
18			18			18		
19			19			19		
20			20			20		
21			21			21		
22			22			22		
23			23			23		
24			24			24		
25			25			25		
26			26			26		
27			27			27		
28			28			28		
29			29			29		
30			30			30		
31			31					
Quantité totale (juillet) = →			Quantité totale (août) = →			Quantité totale (septembre) = →		
Quantité totale (juillet + août + septembre) = →			X 0.75 \$/m.c. ou 0.42 \$/t.m. =			A \$		
Valeur de la quantité totale = →			Valeur \$					

3.4 RÉSERVE, MATÉRIAUX EN RÉSERVE (Dépôts meubles)

1) Quantité stockée en début de période			
2) Quantité extraite pour la préparation de la réserve durant la période (Redevances à payer)	+	X 0.42 \$ / tonne métrique <input type="checkbox"/> ou 0.75 \$ / mètre cube <input type="checkbox"/>	B \$
		→ Valeur de la quantité extraite =	Valeur \$
3) Quantité utilisée ou vendue durant la période	-		
4) Quantité en réserve à la fin de la période	=		

Total des redevances à payer (cases A + B + montant supplémentaire s'il y a lieu) = C →

C \$

SECTION 4 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

DATE

X _____
SIGNATURE